

Communiqué de presse

Mardi 8 mars 2011

Décision incompréhensible du Conseil des États : la politique climatique actuelle est menacée

Le Conseil des États a décidé aujourd'hui une réduction des émissions de CO₂ de 20 % d'ici à 2020, uniquement grâce à des mesures mises en œuvre en Suisse. Aux yeux d'economiesuisse, cette décision est écologiquement et économiquement erronée : elle remet en cause une politique climatique axée sur des mesures volontaires et couronnée de succès et vise des objectifs irréalistes.

En choisissant comme objectif une réduction des émissions de CO₂ de 20 % en Suisse, le Conseil des États tourne le dos à la solution proposée par le Conseil fédéral et l'économie. C'est la fin de la flexibilité donnée par la mise en œuvre de mesures à l'étranger. Comme cela a été le cas avec l'article sur la protection des Alpes, la Suisse est sur le point de fixer un objectif inatteignable. Les membres du Conseil des États considèrent unanimement que l'économie a fait sa part en matière de protection du climat. Il est donc encore plus difficile de comprendre leur volonté de changer de système. Grâce au Centime Climatique et à l'Agence de l'énergie pour l'économie, la Suisse a réduit ses émissions annuelles de CO₂ de 4 millions de tonnes – sur un total de 4,8 millions de tonnes. Ces instruments efficaces sont maintenant remis en question par des objectifs extrêmes non coordonnés avec les mesures prises au niveau international. L'industrie perdrait un atout de taille avec la suppression des conventions de l'économie, qui ont l'avantage d'être flexibles. Des entreprises risquent de déplacer leurs sites de production à l'étranger, ce qui entraînerait une hausse des émissions très nuisible pour le climat.

Les mesures nécessaires seraient très onéreuses

Ce sont les ménages et le domaine des transports qui devront assumer la majorité des coûts liés à la réduction des émissions de CO₂. Concrètement, une voiture et un bâtiment sur trois devront complètement cesser d'émettre du CO₂ d'ici à 2020. C'est irréaliste et sera extrêmement onéreux. Enfin, une bulle spéculative risque de se former si l'État décide de subventionner généreusement l'assainissement des bâtiments. La décision du Conseil des États de soutenir une politique industrielle aux airs d'économie planifiée est discutable. Les industries s'appuyant sur des subventions n'ont pas d'avenir. economiesuisse rejette une telle politique. En tant qu'organisation faîtière de l'économie suisse, elle représente quelque 30 000 entreprises et 180 associations, lesquelles se sont clairement exprimées en faveur de la voie proposée par le Conseil fédéral.

Pour toutes questions : Cristina Gaggini, directrice romande
Téléphone : 078 781 82 39, e-mail : cristina.gaggini@economiesuisse.ch